



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 janvier 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 janvier 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de représentant du pays assurant la présidence du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Plateforme de coordination pour le Sahel, qui est chargée de la coordination et de l'application effective des initiatives et stratégies concernant le Sahel, ainsi qu'au nom des représentants permanents des États membres du Groupe de cinq pays du Sahel à New York, j'ai l'honneur de me référer à la lettre du 14 janvier 2016 sur l'examen stratégique du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, dans laquelle celui-ci a proposé, entre autres, de rattacher ce bureau au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA).

Les États membres du Groupe de cinq pays du Sahel sont profondément troublés par l'idée de fusionner ces deux entités, qui va à l'encontre de l'esprit et de la lettre des deux dernières déclarations du Président du Conseil de sécurité sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (S/PRST/2014/17 et S/PRST/2015/24). Dans cette seconde déclaration, le Conseil a déclaré attendre avec intérêt les recommandations que le Secrétaire général formulerait à l'issue de son examen stratégique du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel, et a demandé que des propositions soient formulées concernant le transfert du Bureau dans une autre ville, en concertation avec les États Membres de la région du Sahel, y compris les cinq pays prioritaires, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Sa demande ne portait pas sur l'éventuelle absorption du Bureau par l'UNOWA. À cet égard, les États membres du Groupe de cinq pays du Sahel demandent aux membres du Conseil de s'en tenir à leur décision et de préserver l'autonomie du Bureau, tout en continuant de le renforcer. De plus, il convient de rappeler que, suite à des demandes du Groupe des États d'Afrique, l'Assemblée générale a examiné la question en détail à sa soixante-neuvième session, par l'intermédiaire de sa Commission des questions administratives et budgétaires, et a prié le Secrétaire général de continuer d'étudier le dispositif de direction du Bureau (voir la résolution 69/262 de l'Assemblée générale).

En outre, il est essentiel de prendre en compte le communiqué final des chefs d'État du Groupe de cinq pays du Sahel, adopté le 20 novembre 2015 lors d'un sommet de haut niveau tenu à N'Djamena, auquel ont participé le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel avant l'examen stratégique du Bureau. Dans ce communiqué, les chefs d'État des cinq pays prioritaires de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel



ont demandé à l'Organisation des Nations Unies le renforcement et le transfert du Bureau au siège du Groupe de cinq pays du Sahel, à Nouakchott, pour une meilleure coordination et coopération dans la mise en œuvre des projets conjoints au profit du Sahel et de la Stratégie intégrée (voir annexe, antépénultième paragraphe).

Le Tchad n'étant pas un pays d'Afrique de l'Ouest, je demande aux membres du Conseil de sécurité d'accorder la plus haute attention aux opinions exprimées dans la présente lettre, que partagent les pays du Sahel qui sont concernés au premier chef, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Enfin, malgré la déclaration présidentielle du 8 décembre 2015 (S/PRST/2015/24), dans laquelle le Conseil de sécurité a prié le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de tenir au moins une réunion par trimestre avec les représentants permanents des États membres du Groupe de cinq pays du Sahel à New York afin d'échanger des informations et de suivre la mise en œuvre de la Stratégie intégrée, les représentants n'ont ni été consultés sur les conclusions de l'examen stratégique, ni reçu de projet de rapport à ce sujet.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mahamat Zene **Cherif**

**Annexe à la lettre datée du 22 janvier 2016 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

[Original : français]

**Communiqué final du sommet des chefs d'État du Groupe
de cinq pays du Sahel**

Un sommet ordinaire des chefs d'État du G-5 Sahel s'est tenu le 20 novembre 2015 à N'Djamena, au Tchad.

Ont pris part à ce sommet :

Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Michel Kafando, Président de la Transition, Président du Faso;

Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République;

Pour la République islamique de Mauritanie, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République;

Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République;

Pour la République du Tchad, Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République.

Les chefs d'État ont avant tout propos exprimé leur condamnation énergique de la prise d'otages perpétrée ce jour à l'hôtel Radison à Bamako, au Mali, et de tous les actes terroristes perpétrés à travers le monde et particulièrement ceux de la secte Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

Après avoir pris connaissance du relevé des conclusions du Conseil des ministres, les chefs d'État :

S'engagent à plus de solidarité et de cohésion et à une mutualisation des efforts dans l'action à tous les niveaux pour avoir une position commune sur les questions majeures les engageant;

Décident de :

- La création d'une école régionale de guerre du G-5 Sahel en République islamique de Mauritanie, qui entrera en fonction dès 2016;
- La création d'une force conjointe du G-5 Sahel;
- La création d'une compagnie aérienne régionale pour améliorer la desserte des pays du G-5 Sahel;
- La construction d'une ligne de chemin de fer reliant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad;

Se félicitent de :

- L'adoption d'une feuille de route définissant le cadre de coopération entre le G-5 Sahel et les Nations Unies;
- L'adoption d'une feuille de route définissant le cadre de coopération entre le G-5 Sahel et l'Union européenne;
- La déclaration des partenaires techniques et financiers à l'issue de leur réunion du 19 novembre 2015 avec les ministres du G-5 Sahel;

Notent avec satisfaction :

- L'adoption du texte réglementaire du Comité de défense et de sécurité;
- L'adoption de l'accord sur le fonctionnement et l'organisation de la Plateforme de coopération en matière de sécurité;
- L'adoption de la charte de fonctionnement du Partenariat militaire de coopération transfrontalière;
- L'adoption du texte portant sur les missions de l'expert défense et sécurité du G-5 Sahel;
- Le transfert du Collège sahélien de sécurité sous la tutelle du secrétariat permanent du G-5 Sahel;
- L'engagement du processus de création du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce;

Instruisent les ministres de tutelle à :

- Prendre les dispositions pour la finalisation de la Stratégie de développement et de sécurité et l'actualisation du Programme d'investissements prioritaires en vue de leur adoption au cours du premier trimestre 2016;
- Formuler en urgence des projets structurants dans le secteur des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques et de l'agriculture;
- Organiser dans les meilleurs délais une table ronde des bailleurs de fonds en vue du financement du Programme d'investissements prioritaires;

Approuvent :

- La fixation de la durée des mandats de la présidence en exercice à deux ans;
- L'élargissement du Conseil des ministres aux ministres des affaires étrangères du G-5 Sahel;
- Le principe de la suppression des visas entre les pays membres du G-5 Sahel sous réserve de la prise de dispositions sécuritaires appropriées.

Les chefs d'État :

Préoccupés par la situation des jeunes;

Conscients que le G-5 Sahel constitue un espace d'origine et de transit des migrants, et conscients qu'il ne saurait y avoir de développement et de sécurité sans une jeunesse saine, éduquée et épanouie à même de contribuer pleinement à l'effort et au progrès nationaux;

S'engagent à s'investir pleinement pour le bien-être des jeunes;

Instruisent les ministres de la jeunesse de formuler et de mettre en œuvre des projets intégrés allant dans ce sens;

Invitent les partenaires techniques et financiers à considérer les questions de jeunesse comme un axe transversal de toutes leurs actions;

Saluent l'engagement de l'Union européenne à apporter un appui substantiel à la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram et invitent l'ensemble des partenaires à accompagner le déploiement de ladite Force pour une éradication totale de cet ennemi commun;

Expriment leur gratitude à l'endroit des partenaires de coopération pour leur engagement ferme aux côtés du G-5 Sahel et les encouragent à le traduire dans les faits dans les plus brefs délais;

Lancent un appel à la communauté internationale pour soutenir les efforts du G-5 Sahel dans son combat pour la sécurisation de son espace et la promotion de son développement;

Encouragent et soutiennent les efforts actuels de mise en œuvre effective de l'accord de paix inter-malien;

Appellent de leurs vœux l'adoption d'une solution politique en vue du retour de la paix en Libye;

Félicitent l'ensemble des acteurs burkinabés pour le dénouement heureux de la crise survenue suite au coup d'État perpétré le 16 septembre 2015, et réitèrent leur soutien au processus de transition;

Souhaitent, pour le Burkina Faso, la tenue d'élections apaisées;

Demandent aux Nations Unies le renforcement et le transfert du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel au siège du G-5 Sahel, pour une meilleure coordination et coopération dans la mise en œuvre de projets conjoints au profit des pays du Sahel et de la Stratégie intégrée des Nations Unies;

Souhaitent l'adaptation du mandat de la MINUSMA au contexte sécuritaire qui prévaut au Mali.

Les chefs d'État expriment leur profonde gratitude à leur frère le Président Idriss Deby Itno, président en exercice entrant du G-5 Sahel, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple tchadiens pour l'hospitalité généreuse, l'accueil empreint d'une chaleur toute africaine et les soins dont ils ont fait l'objet tout au long de leur séjour à N'Djamena.

Fait à N'Djamena, le 20 novembre 2015